



« **La concertation sur la réforme du Code du travail va dans le bon sens** »

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Le Monde : Sur la réforme du Code du travail s'agit-il d'une « concertation intense », comme l'a promis le Premier ministre, ou est-ce juste pour la galerie?

Jean-Claude Mailly : On est dans un processus de concertation intense. Dans une consultation pour la forme, on vous dit ce qu'on va faire et si vous n'êtes pas d'accord on le fait quand même. Une vraie concertation obéit à deux règles : il faut tout mettre sur la table et ne pas être seulement écouté mais entendu. Pour le moment, on a un seul texte écrit, c'est la feuille de route. Avec le ministère du Travail, on a des discussions sur le fond. On se teste réciproquement. Tous les sujets sont sur la table et il n'y a pas de faux-fuyants. Je ne suis ni naïf ni suspicieux. Je ne fais pas de procès d'intention. À ce stade, il ne s'agit pas d'une concertation inutile.

Avec des vraies marges de manœuvre?

Oui. Au moins oralement, des choses ont déjà bougé. Pendant la campagne, on avait des déclarations donnant la primauté à l'entreprise. Aujourd'hui, cela va dans le bon sens et la branche reprend de la vigueur. Mais à la fin, on ne sait pas où le curseur tombera.

Le projet de loi d'habilitation, c'est un menu. Vous ne pouvez pas choisir un plat en dehors du menu, mais vous n'êtes pas obligé de prendre tout ce qu'il propose. Après, il y aura le texte des ordonnances en tant que tel. C'est le document le plus important pour nous et j'ai demandé une vraie concertation sur son contenu.

Le projet de loi d'habilitation vous laisse-t-il encore du grain à moudre?

Oui. Ce projet n'est pas la fin de l'histoire. C'est une étape et la concertation va se poursuivre, y compris au mois d'août, sur le contenu des ordonnances.

FO n'est pas sur la même ligne que la

CGT, qui dit que la concertation est une « mascarade » pour « casser le Code du travail »?

Non. Je dis, comme les paysans, c'est à la fin du marché qu'on compte les bouses. On verra au terme de la concertation. Tout est possible. Mais à partir du moment où on discute sur le fond, je ne vois pas pourquoi on ne discuterait pas. Si nous avons le sentiment d'être dupés, nous le dirons. C'est une différence avec la loi El Khomri, où la concertation avait été bâclée. À chaque fois qu'on faisait des contre-propositions, elles allaient à la poubelle.

Le Medef ne va-t-il pas avoir le sentiment que de concessions en concessions on va s'éloigner de ce qu'il espérait au départ, c'est-à-dire le « tout à l'entreprise »?

Si le Medef pense cela, c'est que ça va dans le bon sens. 

PROPOS RECUEILLIS
PAR **BERTRAND BISSUEL** ET
MICHEL NOBLECOURT (LE MONDE)